



TITRES PAR SERIES DU PUY-DE-DÔME Dimanche 10 mars 2019 à partir de 10 h

CORAL – Allée des Sports, rue Pierre de Coubertin – 63600 AMBERT

Les titres de champion du Puy-de-Dôme par séries seront décernés dans les tableaux suivants :

- 3^{ème} série Messieurs
- 4^{ème} série Messieurs
- 5^{ème} série Messieurs
- 4^{ème} série Dames
- 5^{ème} série Dames

Tableau 3^{ème} Série Messieurs :

Ouvert à tous les joueurs classés de 9 à 16 inclus (inférieur à 1700 points et supérieur ou égal à 900 points).

De plus, dans ce tableau, un certain nombre de joueurs (vainqueur, finaliste, ½ finalistes, ¼ finalistes et plus si nécessaire) entreront dans le tableau Toutes Catégories Messieurs du championnat du Puy-de-Dôme qui se disputera **le samedi 30 mars 2019**.

Le nombre de joueurs retenus sera connu avant le début de ce tableau 3^{ème} série et les joueurs qualifiés pour la journée des titres seront prévenus sur place.

Tableau 4^{ème} Série Messieurs :

Ouvert à tous les joueurs classés de 5 à 12 (inférieur à 1300 points)

MODIFICATION !

Tableau 4^{ème} Série Dames :

Ouvert à toutes les joueuses classées de 6 à 9 (inférieur à 1000 points et supérieur ou égal à 600 points)

Tableau 5^{ème} Série Messieurs :

Ouvert à tous les joueurs classés de 5 à 8 (inférieur à 900 points)

Tableau 5^{ème} Série Dames :

Ouvert à toutes les joueuses classées de 5 à 6 (inférieur à 700 points)

Pour les tableaux 4^{ème} Série, 5^{ème} Série Messieurs et Dames, le premier tour se fera par poules de 3 ou de 4 (élimination directe ensuite). La formule sera définie en fonction du nombre d'inscrits.

Pour le tableau 3^{ème} Série, le premier tour se fera par poules de 3 ou de 4 et ensuite classement intégral pour les meilleurs en fonction du nombre d'inscrits dans le tableau Toutes Catégories Messieurs du 30 mars 2019.

Le placement dans les tableaux sera en fonction du nombre de points licence figurant sur la licence de la 2^{ème} phase.